

PERSONNES PRESENTES

Représentants des familles :

Titulaires : Mme LEBRAS, Mme LECLAIRE, Mme HADDAOUI.

Représentants des élèves :

Titulaires : Alyssandre GAVARD, Maëva DE RYCKE, Tayron DUMAS.

Suppléants : Mathis POLOSSE, Brian CARVALHO.

Représentants du personnel

Titulaire : Mme LUCET, Educatrice sportive, Mme FROMAGER, Educatrice.

Suppléants : Mme GOUDOU, Agent entretien

Participants à la réunion :

Mme CANNIZZARO, Directrice de l'EPMS ; M. SARRIOT, Responsable pôle adolescence ; M. BREYSACH, Responsable pôle enfance, Mme DALMAYRAC, chargée de communication, Mme VILLETTE, éducatrice ; M. BACHELET, stagiaire éducation nationale ; Mme GODART, Secrétaire.

ORDRE DU JOUR

1. Informations Covid 19,
2. Offre de plateforme,
3. Communication,
4. Travaux,
5. Informations supplémentaires,
6. Questions diverses.

La séance a été ouverte à 14h40 par Mme CANNIZZARO.

1. Information Covid 19 :

A. CANNIZZARO : le protocole est le même que pour l'éducation nationale.

Si le test est positif variant ou non, l'isolement doit durer 10 jours à compter des premiers symptômes ou à partir de la date du test positif en l'absence de symptômes.

En cas contact, si le test est négatif, respecter un isolement de 7 jours et réaliser à nouveau un test antigénique ou RT-PCR), si ce test est négatif l'isolement peut prendre fin.

Les gestes barrières ont été renforcés, une distance de 2 mètres entre les personnes est nécessaire en cas de non port du masque, par exemple pendant les moments de restauration. Mais malgré les moyens mis en œuvre pour respecter cette distanciation, c'est compliqué. Habituellement, les élèves déjeunent sur 2 points de restauration, actuellement, nous avons mis en place 8.

Mathis : propose pour éviter les mélanges, de manger avec son groupe et il faut une seule personne qui serve.

N. VILLETTE : ce n'est pas possible car les groupes à l'arrivée le matin sont différents de ceux constitués dans la journée par les activités.

Obligation du port du masque chirurgical ou en tissu (ceux fabriqués industriellement de catégorie 1).

N. VILLETTE : suggère d'envoyer une demande à la région pour obtenir des masques en tissu.

Dépistage :

L'établissement est équipé par le laboratoire Bonhore pour pratiquer des tests PCR ou antigéniques.

Le prochain dépistage généraliser aux professionnels aura lieu au retour des vacances de février, et il sera aussi proposer aux élèves en cas d'accord parental.

Tous les professionnels de l'E.P.M.S. peuvent se faire vacciner dans des centres de vaccination.

2. Offre de plateforme :

L. SARRIOT : développement du projet de manière générale depuis janvier 2021. Il existe une cellule de développement et de projet qui a pour mission d'impulser l'innovation et de développer les projets au sein de l'E.P.M.S. et de son réseau.

Enjeux :

- Promouvoir l'approche inclusive
- Concevoir les nouvelles formes d'interventions
- Consolider les programmes d'accompagnement de soutien
- Initier, animer et participer aux réseaux thématiques

A. LUCET : un des objectifs est la mise en commun des activités.

N. HADDAOUI : l'offre de plateforme est-elle une initiative de l'E.P.M.S. ?

L. SARRIOT : La méthodologie est interne à l'établissement. Le passage en plateforme est national.

E.M.A.S. : Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation

Le principe est d'avoir un appui de professionnels du médico-social dans les écoles, qu'ils soient éducateurs, psychologues, psychomotriciens ou orthophonistes pour améliorer la scolarité des enfants en situation de handicap ou ceux qui n'ont pas encore de notification M.D.P.H., dans le but de maintenir la scolarisation.

Mobilité :

A. CANNIZZARO : Le fonctionnement actuel est institutionnalisé, il convient d'adapter l'offre en plateforme avec une organisation flexible. Cette organisation articule l'incitation à l'autonomie avec les besoins plus spécifiques pour les élèves les plus jeunes ou pas encore autonomes. Pour cela, un questionnaire mobilité et transport sera prochainement en ligne sur Google Drive ainsi qu'un sondage sur les besoins en accompagnement périscolaire.

Evolution de l'internat :

A. CANNIZZARO : baisse des capacités d'accueil sur l'internat, moins de prise en charge en semaine complète. Développement de l'accueil en rapport avec le projet.

N. HADDAOUI : l'inclusion peut-elle entraîner l'exclusion d'autres jeunes dont l'évolution est limitée ?

L. SARRIOT : la transition va être progressive mais le lieu de vie d'un jeune en situation d'handicap, n'est pas dans une institution mais dans sa famille avec du soutien si nécessaire.

3. Communication :

A. CANNIZZARO : Solène DALMAYRAC est recrutée en tant que chargée de communication depuis le 18 janvier 2021 pour une durée de 18 mois.

S. DALMAYRAC :

Rôle en communication externe :

- Rendre visible l'E.P.M.S. et ses actions,
- Implanter l'E.P.M.S. sur son territoire (partenariats, événements)

Rôle en communication interne :

- Réorganiser l'information de tous les acteurs internes (usagers, famille et personnels encadrant), forum des familles, newsletters, réunions, affichage,
- Créer une communauté familiale : invitation famille au site, réunion C.V.S., troc et entraide.

N. HADDAOUI : création d'un comité de parents ?

A. CANNIZZARO : c'est en réflexion.

Le site internet sera fonctionnel courant mars. L'aide des représentants des parents est nécessaire par exemple pour des témoignages.

Pour les familles non connectées, l'information se fera oralement par l'intermédiaire des éducateurs.

Les représentants des familles au C.V.S. sont d'accord pour communiquer leurs numéros de téléphone et afin de faciliter les échanges avec les familles, un mail générique sera créé pour les représentants des familles (cvs@epmschancepoix.fr).

Concernant la communication avec les éducateurs, la possibilité d'ouvrir un accès aux familles sur Airmes est en cours de réflexion. Pour rappel, Airmes est un logiciel médico-social sécurisé et développé, regroupant plusieurs fonctionnalités (agenda, projet, transmissions, évaluations, suivis ...).

4. Information travaux :

| Nature des travaux | Objectif | Calendrier |
|--|---|--|
| Rénovation bâtiment nord | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer des programmes médico-éducatifs 14-18 ans ▪ Disposer d'un espace de formation et réunion | Novembre 2020 – Toussaint 2021 |
| Travaux de mise aux normes sécurité incendie bâtiment hébergement | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Conformité aux normes incendie type internat : changement portes CF, changement SSI et système désenfumage | Pâques 2021 – Août/Septembre 2021 |
| Création de deux espaces pôle enfance – orientés TSA- aile droite bât hébergement | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer des programmes médico-éducatifs 6-12 ans | Pâques 2021 – Août 2021 |
| Achat, rénovation et extension bâtiment SPLN | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Créer une antenne « inclusion » 18-20 ans ▪ Disposer d'une offre paramédicale en ville ▪ Disposer d'espaces « répit scolaire » | Mai 2021 – Mars 2022 |
| Rénovation bâtiment scolaire | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer des programmes médico-éducatifs pour les 12-14 ans ▪ Avoir un espace « coordination parcours » | Pâques 2022 – Août 2022 |
| Rénovation administration | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer l'isolation des trois secteurs ▪ Restaurer l'espace paramédicale : sdb infirmerie, insonorisation bureaux psychologues ▪ Aménager le hall d'accueil ▪ Envisager un espace « self » au réfectoire | Mai 2022- Septembre 2022 |

Les conséquences liées aux travaux (en gras dans le tableau ci-dessus) :

- Diminution par 2 des lits d'internat sur mai, juin et juillet,
- Banalisation de la semaine du 19 au 23 avril 2021 pour le pôle enfance et le groupe découverte.

5. Informations complémentaires :

Projets environnementaux :

N. VILLETTE : L'EPMS Chancepoix a répondu à un appel à projets environnementaux porté et financé par la Région Ile de France.

Deux projets ont été retenus et accordés par la région :

- Revalorisation alimentaire pour un montant de 9000 €
- Serre de jardin pour un montant de 8000 €

Une nouvelle demande est en cours concernant le projet « mobilité ».

6. Questions diverses :

M. POLOSSE : est qu'il y aura une boom de fin d'année ?

A. CANNIZZARO : non, par rapport aux normes sanitaires actuelles, à voir au prochain C.V.S.

T. DUMAS : est qu'il y aura des transferts ?

A. CANNIZZARO : non, car en termes de délai c'est trop court pour la validation auprès de l'A.R.S.

B. CARVALHO : le comportement de certains jeunes est inadapté pendant les transports, c'est dangereux.

Peut-on faire des travaux dans les toilettes du réfectoire ?

A. CANNIZZARO : ces travaux sont prévus pour 2022.

A. GAVARD : est-ce encore pertinent de garder les barrières pour les transports ?

A. CANNIZZARO : oui, c'est obligatoire pour avoir des espaces séparés.

A. LUCET : problème de représentation au C.V.S. pour le pôle enfance.

A. CANNIZZARO : les représentants des élèves au C.V.S. doivent avoir au minimum 11 ans.

La séance est levée à 17h00.

Allison CANNIZZARO,
Directrice

Alyssandre GAVARD,
Présidente

